



eau17

Votre service public de l'eau

**LA REUTILISATION DES EAUX USEES TRAITEES
ETAT D'AVANCEMENT DES PROGRAMMES D'ACTION EAU17**

Stratégie de résilience et d'adaptation au changement climatique

Axe 1 Innover pour assurer la continuité de service et sa résilience



Anticiper les évolutions tendanciennes du climat et les événements extrêmes



Garantir la sécurité sanitaire et protéger les installations contre les actes de malveillance



Éviter les interruptions de service

Document stratégique adopté en 2020 par l'assemblée délibérante

Une stratégie pour répondre aux enjeux et donner de la lisibilité à nos actions

Limiter la pression sur la ressource en eau

Axe 2 Préserver la ressource en eau



Limiter la pression sur la ressource



Protéger durablement la qualité de la ressource en eau potable



Protéger les milieux superficiels

Axe 3 Être acteur du développement durable des territoires



Développer les énergies renouvelables et de récupération



Anticiper la mutation des territoires



Être proche des territoires et des usagers

Axe 4 Réduire l'empreinte écologique du service public de l'eau



Efficacité énergétique et sobriété carbone du système industriel



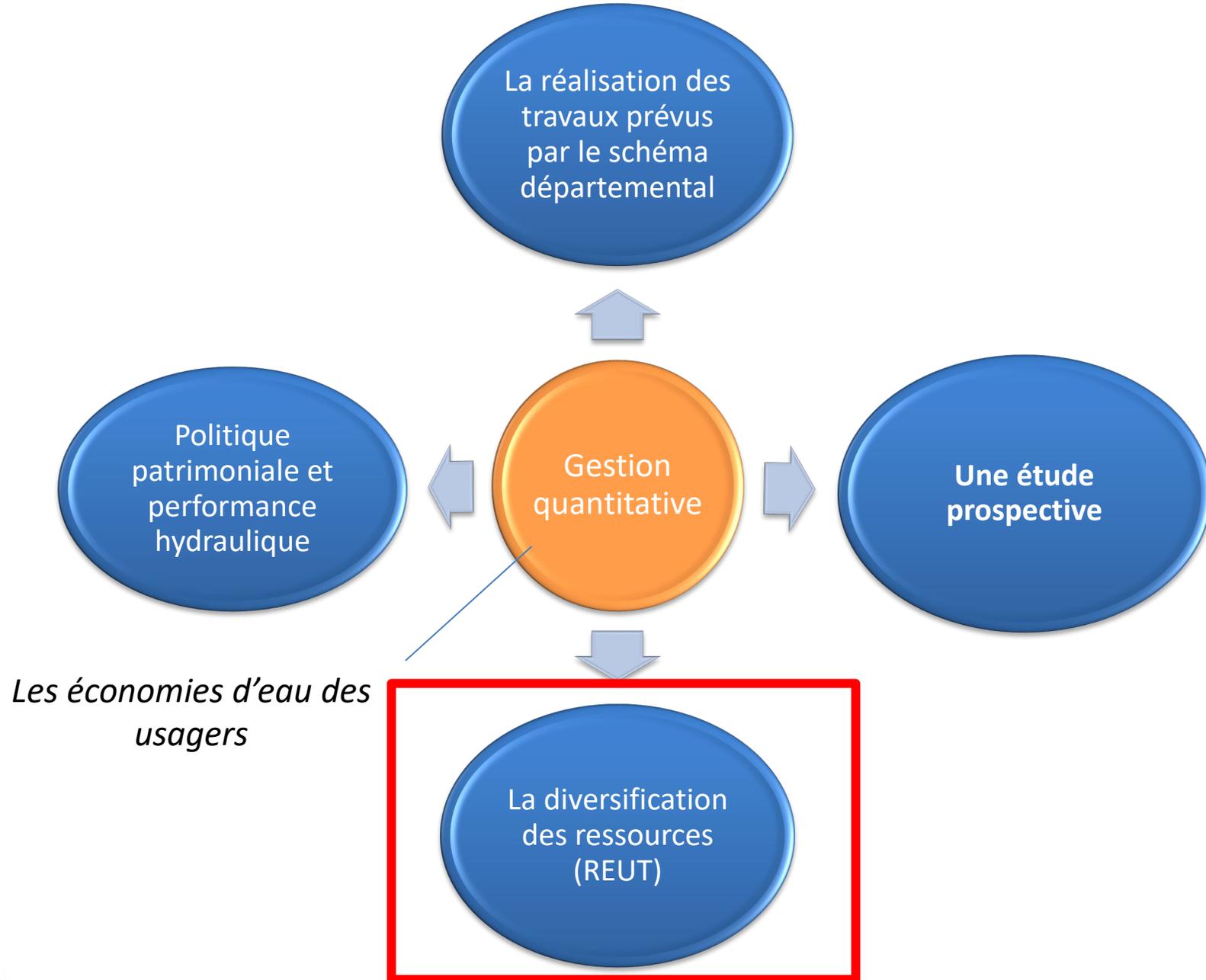
Encourager la consommation d'eau du robinet comme eau de boisson



Mettre en place des bonnes pratiques internes

COMMISSION THEMATIQUE « GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE »

REUT : UN LEVIER DANS LA STRATEGIE DE GESTION QUANTITATIVE



4 opérations de REUT autorisées sur le périmètre EAU17

- L'irrigation par aspersion des pommes de terre AOP à Ars en Ré (**130 000 m³/an**),
- L'irrigation par aspersion de cultures maraichères et de pommes de terre à La Flotte en Ré (**35 000 m³/an**),
- L'arrosage du golf municipal de Fontcouverte (**40 000 m³/an**),
- L'arrosage du golf municipal de St Pierre d'Oléron (**75 000 m³/an**).

Taux de réutilisation des eaux usées traitées Eau17 :

1,65%

3 bornes REUT « muti-usages » en fonctionnement (arrosage massifs de fleurs, camions hydrocureurs) : **5 000 m³ par an**

Régularisation administrative dès parution de l'arrêté « niveau de qualité par type d'usage » pour les « autres usages »

Ars en ré
La Flotte en Ré

St Pierre d'Oléron

Saintes



Plan d'actions REUT Eau17 – 4 axes suivant les types d'usages



Irrigation des cultures



L'arrosage des espaces verts



**Les autres usages :
lavage de voirie,
hydrocurage, arrosage
massifs de fleurs**



**Eau
industrielle
Step**

Les conditions environnementales d'accompagnement par Eau17 des projets de REUT

Si la Réutilisation des Eaux Usées Traitées semble pertinente, les projets portés par Eau 17 doivent être en cohérence avec les stratégies et enjeux d'Eau 17 : économie d'eau, protection de la ressource, soutenabilité économique...

Condition 1 - **Substitution totale des volumes REUT** en cas d'usage existant avec un prélèvement dans la nappe ou une alimentation en eau potable.

Condition 2 - **Préservation de la qualité de la ressource en eau** : agriculture à bas ou sans intrant: **cahier des charges environnemental REUT EAU17**.

Condition 3 – **Préservation du soutien à l'étiage** du milieu récepteur qui reçoit le rejet.

Cahier des charges environnemental REUT agricole

Réutilisation des eaux usées traitées (R.E.U.T)

Cahier des charges environnemental

L'utilisateur de l'eau usée traitée mise à disposition par Eau17 s'engage à :

- Respecter strictement la réglementation générale (écorégime PAC, Directives Nitrates implantation des intercultures afin d'éviter les risques de pollution des eaux en période à fort risque de lessivage) ;
- Ne pas pratiquer de monoculture sur la parcelle bénéficiant de la REUT ;
- Favoriser l'alternance de cultures d'hiver et de cultures de printemps ;
- Ne pas épandre des matières fertilisantes sur sols inondés ou détrempés ;
- Ne pas mettre en place sur les parcelles concernées un réseau de drainage ou toute forme d'assainissement pluvial ;
- Communiquer, à Eau17 ou son représentant dans le cadre de l'accompagnement annuel, les données de gestion des intrants (irrigation, fertilisation, pratiques phytosanitaires) sur la parcelle,
- A fournir à Eau17 ou à son représentant, sous le format d'un diagnostic individuel, un projet d'exploitation qui détaille notamment les pratiques (cultures effectuées, gestion de l'interculture, Indice de Fréquence de Traitement phytosanitaire) ;
- Pour les parcelles situées dans une aire d'alimentation d'un captage d'eau potable, ne pas utiliser les molécules phytosanitaires dépassant les normes de potabilité du captage (liste transmise en amont par Eau 17) ;
- Favoriser la mise en place des haies et/ou autres aménagements sur la parcelle (disposition à adapter à la situation de la parcelle concernée) et entretenir les haies et fossés existants sur la parcelle.



Programme d'actions REUT Eau17 2023

Volet REUT agricole

Etude d'opportunité de la réutilisation des eaux usées traitées en agriculture pour 24 stations d'épuration :

- Recensement et localisation des parcelles agricoles à proximité des sites,
- Identification des parcelles équipées en irrigation et de la typologie des sols,
- Volumes d'irrigation autorisés,
- Evaluation de l'opportunité de la REUT.

Etude confiée à la Chambre d'Agriculture 17-79

Montant de l'étude : **25 000 € H.T**

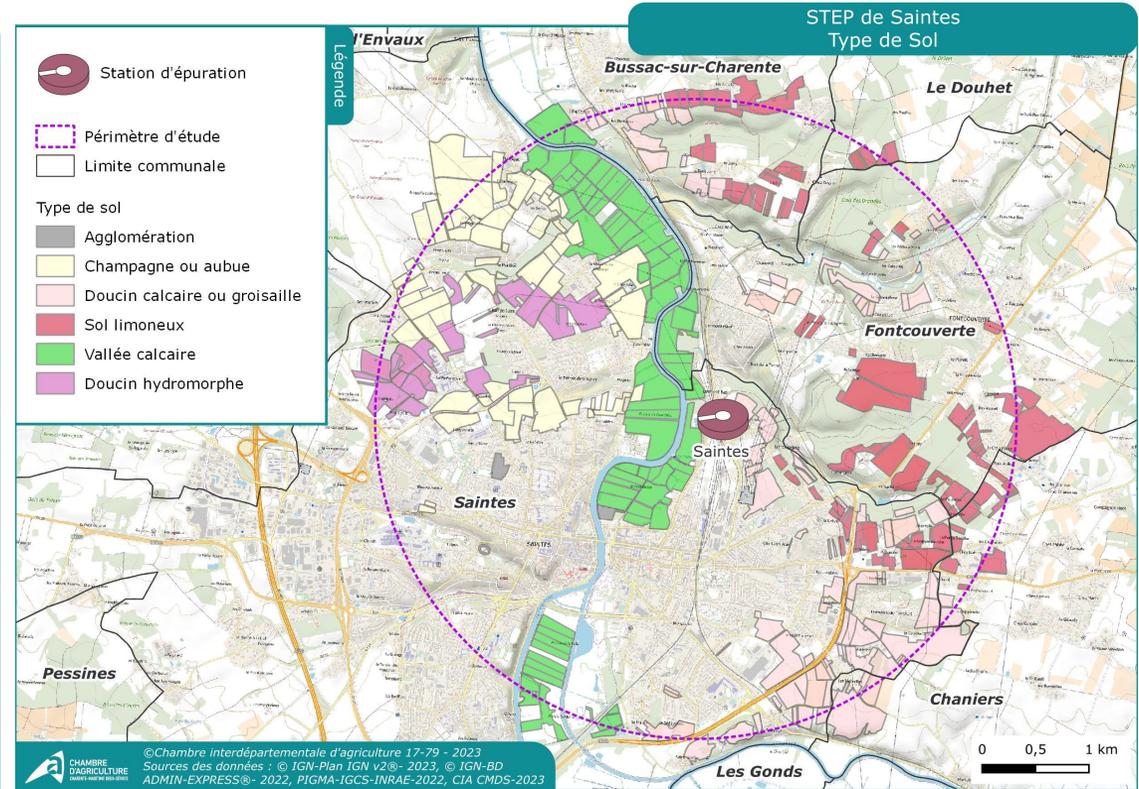
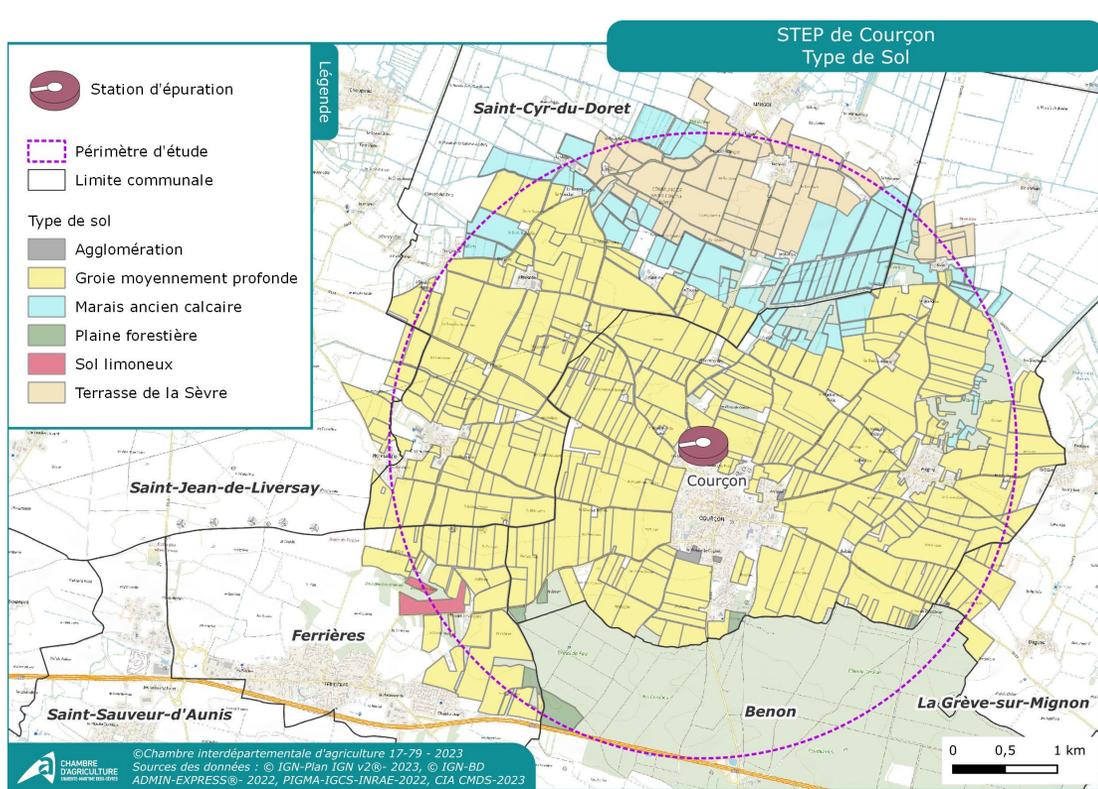
Subventionnée à **60%** par le département et les agences de l'eau LB et AG

Etat d'avancement : phase 1 : état des lieux

Etude d'Opportunité REUT agricole (24 stations d'épuration)

Démarche de l'étude

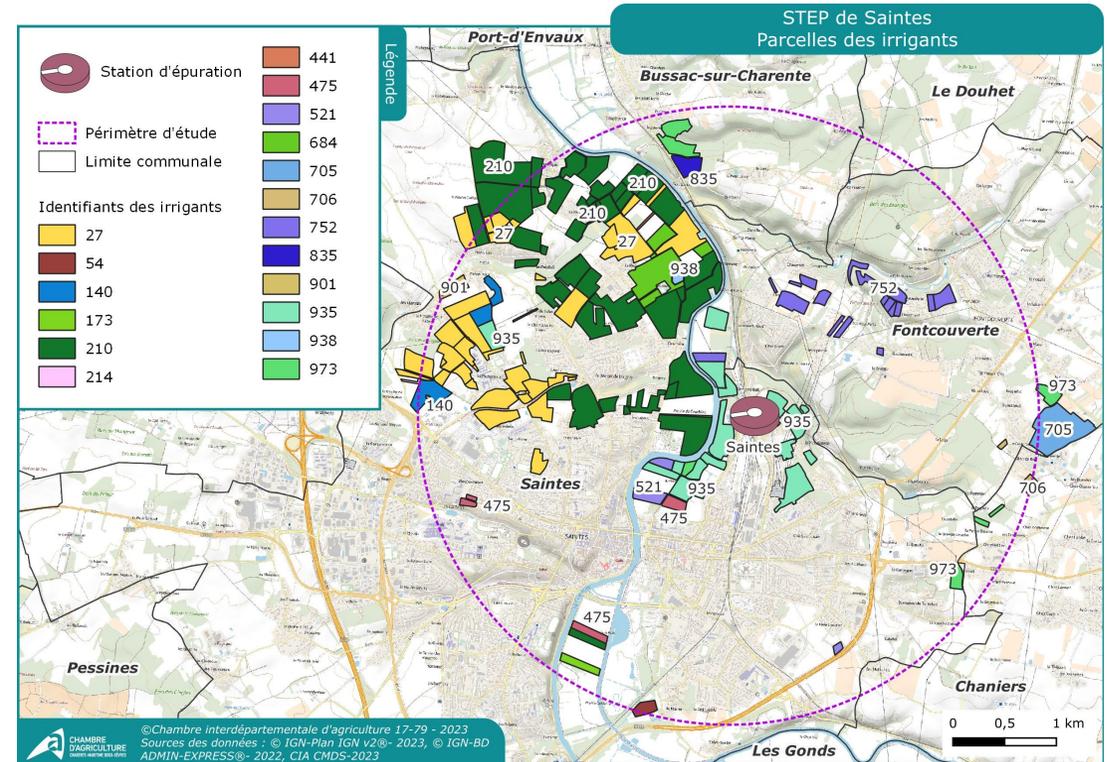
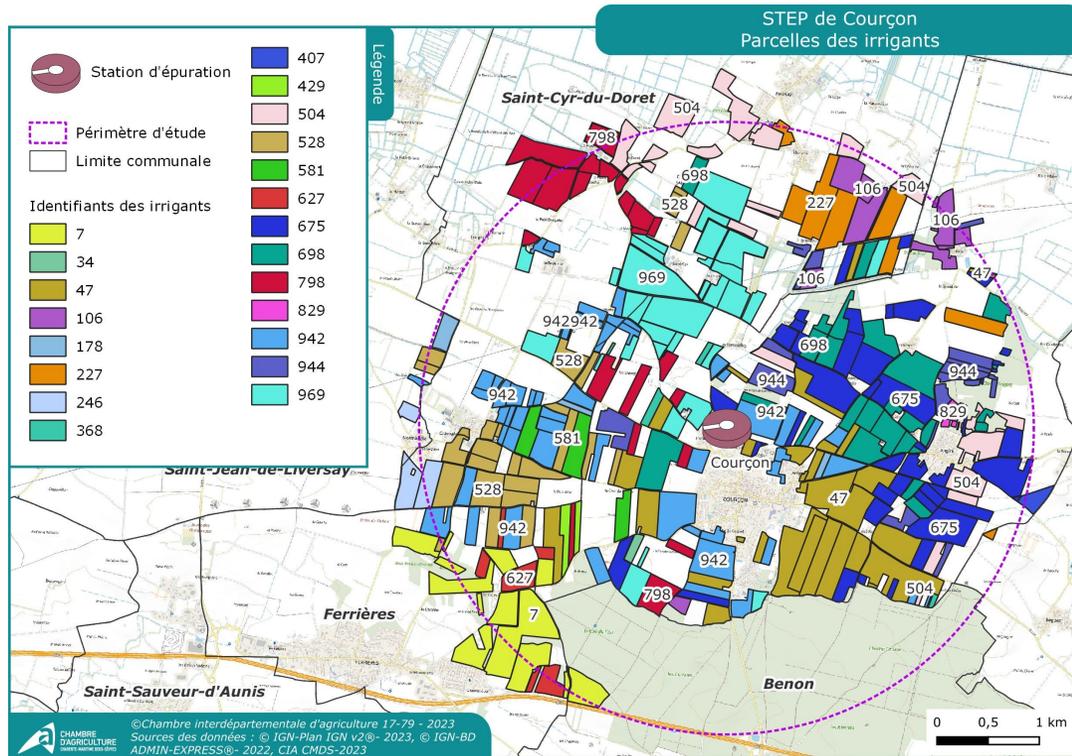
Identification de la typologie des sols autour de la Step :



Etude d'Opportunité REUT agricole (24 stations d'épuration)

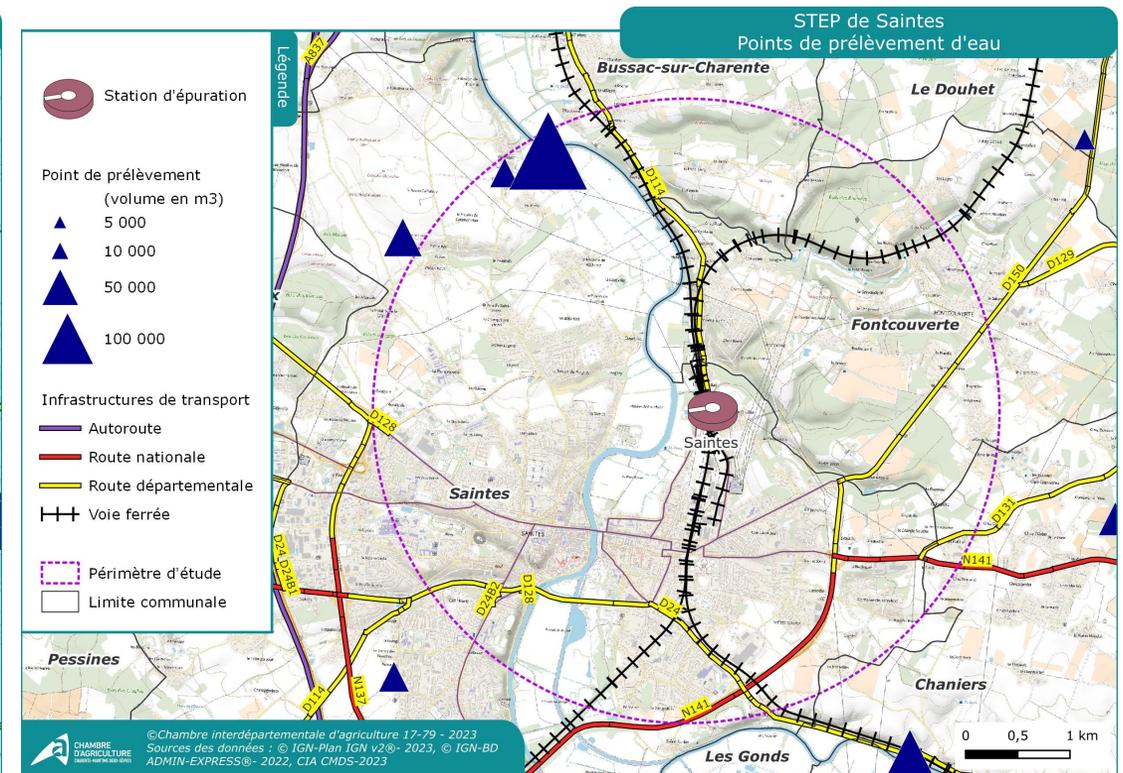
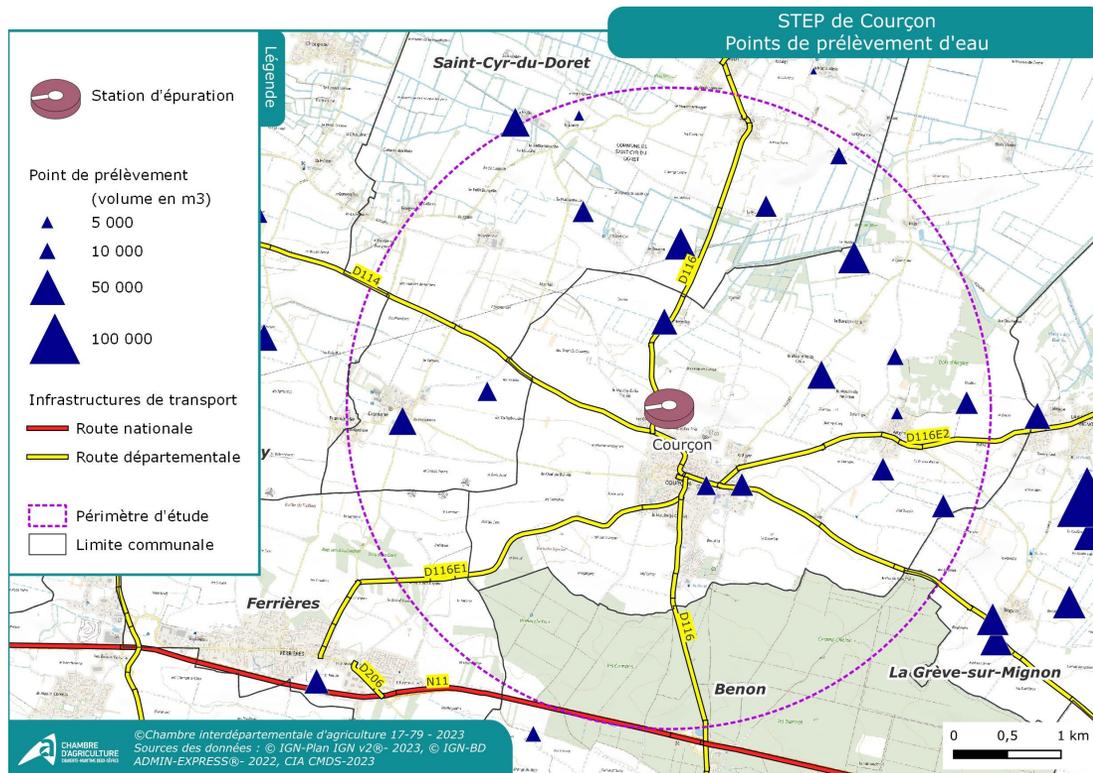
Démarche de l'étude

Recensement des parcelles des irrigants



Etude d'Opportunité REUT agricole (24 stations d'épuration) Démarche de l'étude

Localisation des points de prélèvements d'eau pour l'irrigation





Programme d'actions EAU17 2023 - Volet REUT Agricole

Etude de faisabilité

Etude de faisabilité technico-économique de la réutilisation des eaux usées traitées en agriculture pour trois stations d'épuration : Andilly, Aigrefeuille, Soubise : mission confiée en Janvier 2023 à la chambre d'Agriculture. Délai : 7 mois.

Montant de l'étude : **20 500 € H.T**

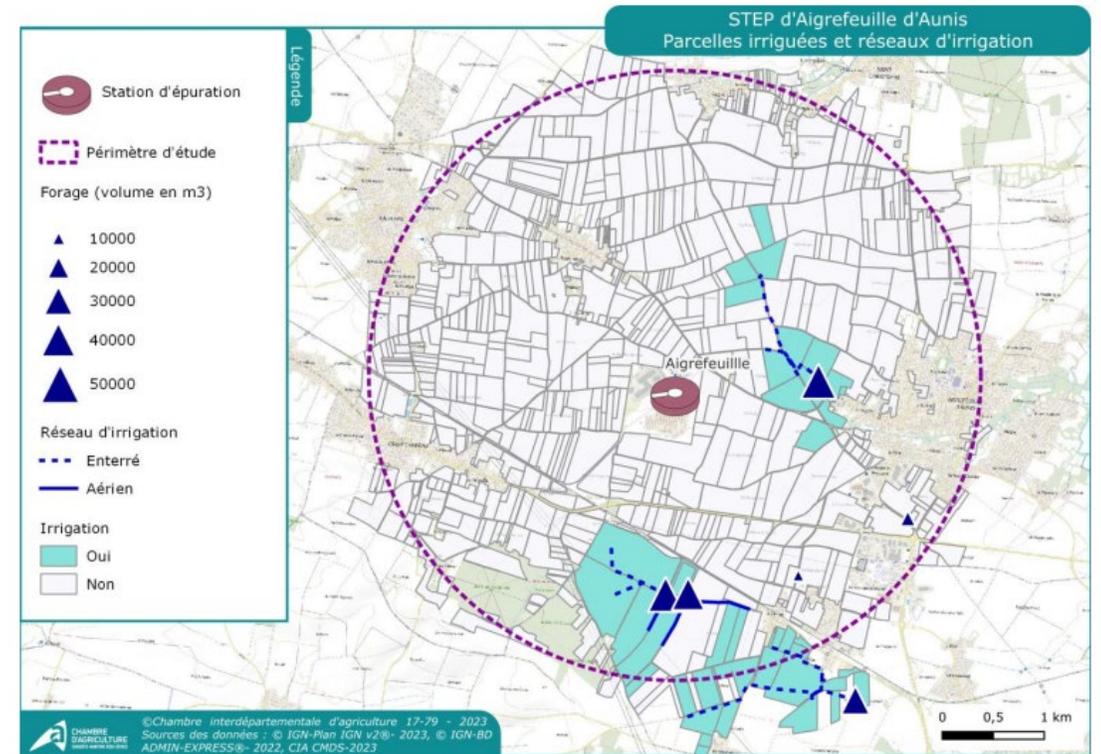
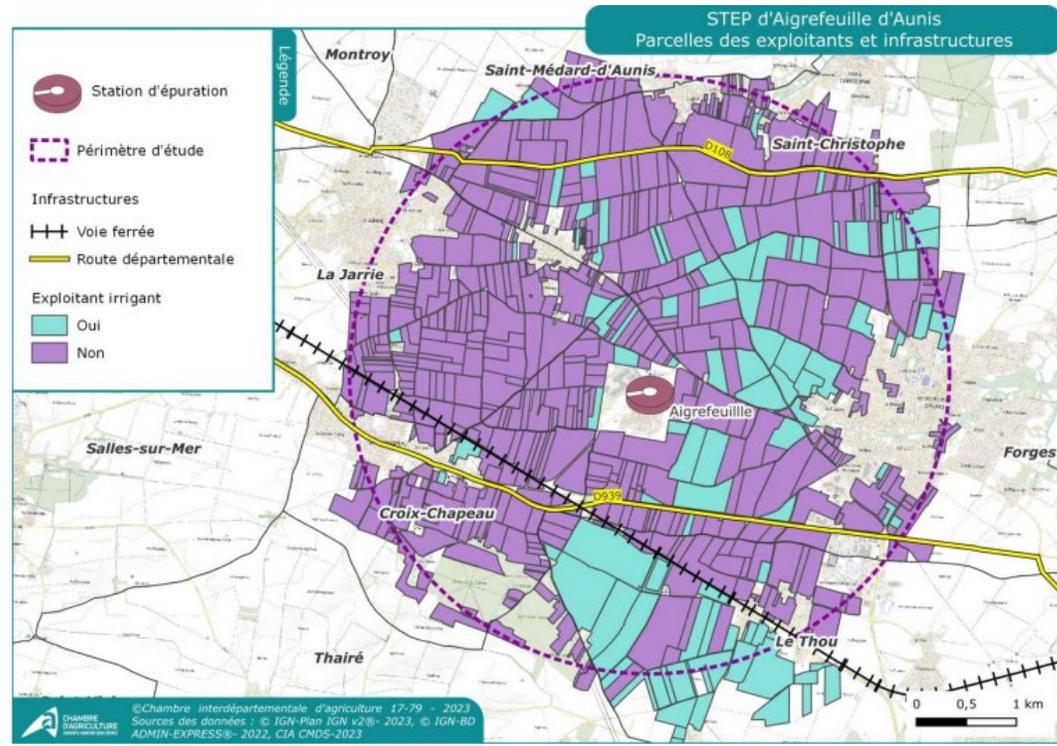
Subventionnée à **60%** par le département et les agences de l'eau AG et LB

Etat d'avancement : phase 3 : Dimensionnement des projets (enquête exploitants agricoles terminée)



Programme d'actions EAU17 2023

Etude de faisabilité



Programme d'actions REUT Eau17 2023

Volet arrosage des espaces verts et « autres usages »



Développement des bornes REUT « multi-usages » : forte demande des collectivités.

Régularisation administrative des bornes existantes (La Couarde, Ars en Ré et La Flotte) dès parution de l'arrêté ministériel « Niveau de qualité » prévu par le décret du 30 août 2023.

Accompagnement des collectivités pour la faisabilité des projets de REUT espaces verts :

- Etude de faisabilité REUT Stade de football de Saint Just Luzac (Naldeo, en cours)
- Etude de faisabilité REUT Golf et stade Montendre (Socama, lancement en octobre 2023)
- Etude de faisabilité REUT stade de football de Saint Georges des Coteaux (lancement en novembre 2023)

Dans le cadre des chartes « Territoires sobres en eau » accompagnement des communes et gros consommateurs (campings, industriels...) pour substituer partiellement voire totalement l'utilisation d'eau potable pour l'arrosage des espaces verts et autres usages (**CDC ILE DE RE**, Ville de SAINTES).

Territoires « sobre en eau » : les Eaux Non Conventionnelles

Etude Ile de Ré en cours avec Ecofilae :

Analyse des usages des gros consommateurs eau potable : campings, collectivités

Recherche économies

Recherche usage eaux non conventionnelles en substitution

Étude ville de Saintes à venir :

Analyse des usages municipaux

Proposition de plan de réduction (sobriété) par grande typologique : équipements sportifs, équipements scolaire, arrosage, grands sites

Recherche usage eaux non conventionnelles en substitution

Étude de faisabilité projet REUT pour l'arrosage des stades

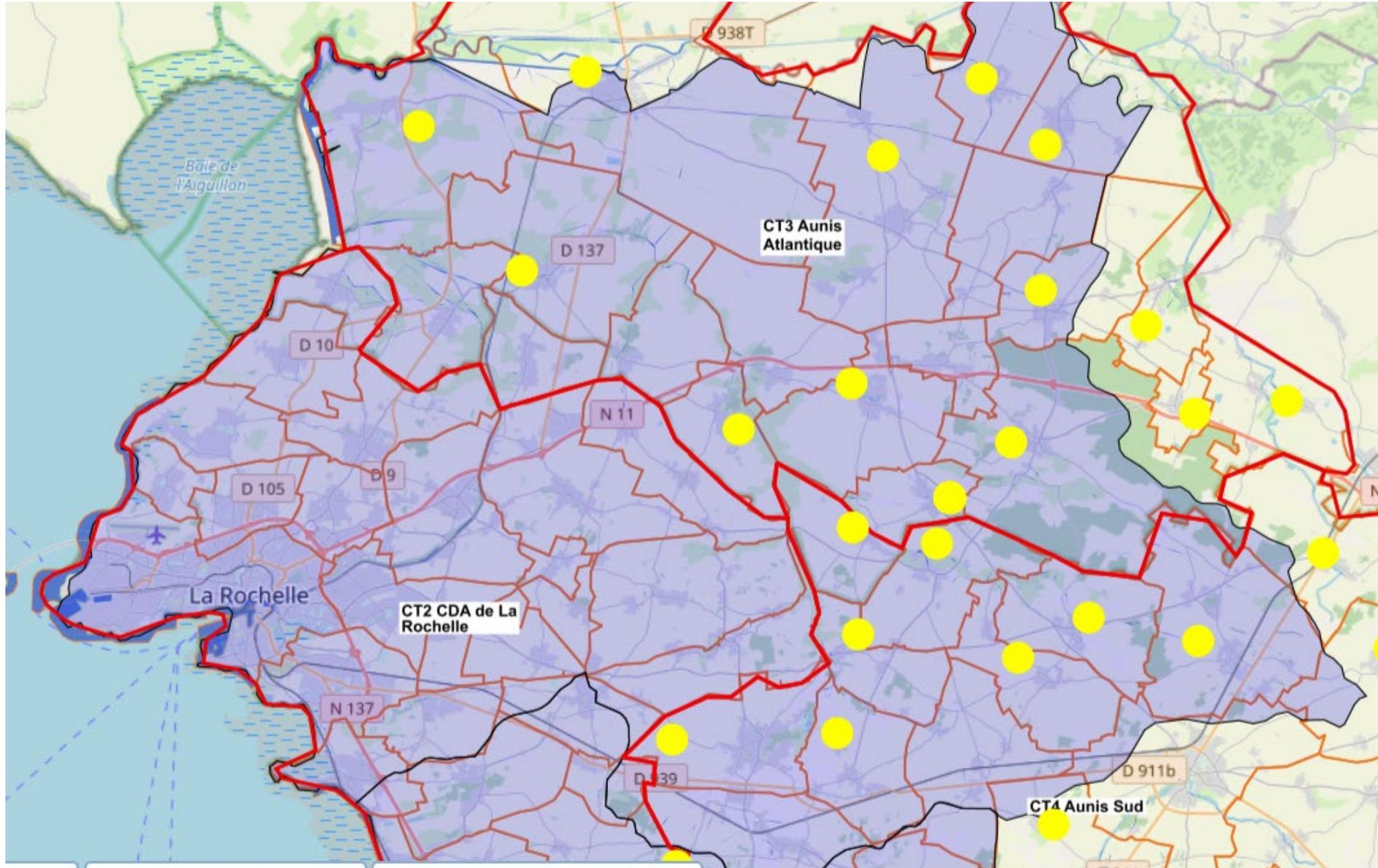
Étude de faisabilité borne REUT multi usages sur la station d'épuration (hydrocurage, arrosage massifs, nettoyage voirie...)

Reproduire les actions

Ile d'Oléron, CARA,

Toutes communes : usages municipaux

ZOOM PTGE Curé



Aunis Atlantique : études d'opportunité REUT agricole + 1 faisabilité

Station d'épuration	Communes Collectées	Capacité en Equivalent-Habitants (E.H)	Type
ANDILLY (Terres du Port)	ANDILLY - LONGEVES - SAINT-OUEN - VILLEDoux	9 000	Boues activées
ANGLIERS PRINCIPALE (L'Anglois)	ANGLIERS	1 150	Lagunage naturel
BENON (Les Motteronds)	BENON	600	Lagunage naturel
CHARRON	CHARRON	3 000	Boues activées
COURÇON (Terre des Moulins des Prés)	COURÇON ET BENON	2 500	Boues activées
CRAM CHABAN (Le Prés Chaban - La Garenne)	CRAM CHABAN	600	Filtres plantes de roseaux
LA GREVE / MIGNON (La petite Abbaye Rte de Bègue)	LA GREVE SUR MIGNON	900	Filtres plantes de roseaux
LA LAIGNE (Les Gds Champs - Les Chagnasses)	LA LAIGNE	600	Filtres plantes de roseaux
LA RONDE (A Chintré)	LA RONDE	1 600	Lagunage aéré
LE GUE D'ALLERE (Champs des Chirons)	LE GUE D'ALLERE	650	Filtres plantés de roseaux
MARANS (Pré des Barques - Pré de l'Aumonerie)	MARANS	9 100	Boues activées
SAINTE JEAN DE LIVERSAY (Les Noues)	SAINTE JEAN DE LIVERSAY	1 900	SBR
SAINTE SAUVEUR D'AUNIS (STEP intercommunale)	SAINTE SAUVEUR D'AUNIS - FERRIERES - NUAILLE	5 000	Boues activées
TAUGON (Le Pont Pascau)	TAUGON	600	Lagunage Naturel



Aunis Sud : 1 faisabilité

Station d'épuration	Communes Collectées	Capacité en Equivalent-habitants (E.H)	Type
AIGREFEUILLE	AIGREFEUILLE	9 500	Boues activées
ANAIS (Les rivières d'Anais)	ANAIS	700	Lagunage naturel
ARDILLIERES (Le Marais)	ARDILLIERES	1 000	Filtres plantés de roseaux
BOUHET (Les Longées)	BOUHET	1 000	Lagunage naturel
CIRE D'AUNIS (Grande Prée)	CIRE D'AUNIS - BALLON	1 900	Lagunage aéré
FORGES (Le Communal - Rivières de Forges)	FORGES - LE THOU	1 900	SBR Réacteur Biologique Séquentiel
GENOUILLE (La Barre)	GENOUILLE	35	Lit bactérien
GENOUILLE (La Boisselée)	GENOUILLE	100	Disques biologiques
GENOUILLE (La Richarderie)	GENOUILLE	610	Filtres plantés de roseaux
LA DEVISE (La Chevaleresse)	LA DEVISE	800	Lagunage aéré
LANDRAIS (Les Cordons)	LANDRAIS	700	Filtres plantés de roseaux
MARSAIS	MARSAIS	1 000	Filtres plantés de roseaux
PUYRAVAULT	PUYRAVAULT	750	Filtres plantés de roseaux
SAINT GEORGES DU BOIS (Le Renclos)	SAINT GEORGES DU BOIS	2 200	Boues activées
SAINT PIERRE D'AMILLY (Grand Bois - Le Bourg)	SAINT PIERRE D'AMILLY	400	Filtres plantés de roseaux
SAINT PIERRE D'AMILLY (Pegon - Simoussais)	SAINT PIERRE D'AMILLY	140	Filtres plantés de roseaux
SAINT PIERRE LA NOUE (L'Angle)	SAINT PIERRE LA NOUE	1 000	Lagunage naturel
SAINT PIERRE LA NOUE (Les Vergnées - Village de Brette)	SAINT PIERRE LA NOUE	170	Filtres plantés de roseaux
SAINT PIERRE LA NOUE (Bourg de Péré)	SAINT PIERRE LA NOUE	400	Filtres plantés de roseaux
THAIRE - LA GRAVELLE (La Gravelle) (BALLON)	THAIRE D'AUNIS	190	Filtres plantés de roseaux
VIRSON	VIRSON	600	Filtres plantés de roseaux
VOUHE (La Meulière)	VOUHE	900	Filtres plantés de roseaux